

ENQUETE BMO REGION HAUTS-DE-FRANCE

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est une initiative de France Travail, réalisée avec l'ensemble des Directions Régionales et le concours du CREDOC (Centre de Recherche pour l'étude et l'Observation des Conditions de vie). L'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour France Travail qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et ainsi adapter l'effort de financement pour les formations aux métiers en tension. Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier.

L'enquête BMO 2024 a été réalisée entre octobre et décembre 2023 dans les 13 régions métropolitaines et dans les 5 départements et régions d'Outre-Mer.

- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités locales territoriales (communes, régions, etc.), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles, crèches, CCAS, etc.), des officiers publics ou ministériels (notaires, etc.) et des établissements publics à caractère industriel et commercial (SNCF, la Poste etc.).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des établissements employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 169 851 établissements pour la région HAUTS-DE-FRANCE (extraits du répertoire SIRENE), dont **120 435 ont constitué la base d'interrogation**.

Au total, 34 470 entreprises ont répondu à l'enquête, soit un taux de retour de 28,6%.

Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

Le redressement des résultats repose sur une procédure respectant séparément les distributions marginales des quatre variables de stratification :

- la taille des établissements (8 tranches),
- le secteur d'activité (24 au niveau sous-section de la NAF),
- le bassin d'emploi (28 dans le Hauts-de-France),
- les employeurs relevant de l'Assurance chômage.

L'ensemble des résultats présentés dans cette publication sont donc des résultats redressés, représentatifs des 169 851 établissements de la région.

Dans le questionnement, nous prenons en compte le ROME V3 et utilisons la FAP (Famille Professionnelle). La liste des métiers utilisée comprend donc 200 métiers.

Six questionnaires « papier » différents ont été envoyés afin de personnaliser le questionnaire selon le secteur d'activité de l'entreprise interrogée.

La partie principale de l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre est enrichie d'un volet complémentaire, réalisé en collaboration avec BVA (société de sondage) et le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie), relatifs aux motifs de recrutement ou de non-recrutement et à la nature des difficultés rencontrées.

Un échantillon représentatif des entreprises de la région Hauts-de-France, a été interrogé par téléphone sur la nature des difficultés de recrutement, les raisons de ne pas embaucher, les canaux de recrutements, mais aussi les compétences et qualités recherchées par ces employeurs.

Les réponses obtenues dans le cadre de cette enquête complémentaire ont fait l'objet d'un redressement spécifique pour être calées sur l'ensemble des établissements constituant le champ de l'enquête classique.

Complément d'informations concernant les « Activités »

Les informations par activités sont constituées à partir de la nomenclature NAF (Nomenclature d'Activités Françaises) en 21 postes (NAF A21). Certains secteurs représentant peu d'effectifs sont regroupés au sein d'une même fiche (ex : Arts, spectacles et activités récréatives avec Autres activités de services), d'autres beaucoup plus importants sont au contraire répartis dans plusieurs fiches différentes (Commerce et réparation d'automobiles et motocycles et Industrie manufacturière).

Enfin, les « Activités des ménages en tant qu'employeurs - Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre » et les « Activités des organisations et organismes extraterritoriaux » sont deux secteurs non couverts par l'enquête BMO.

Les données BMO 2024 sont produites sur les bases de la nouvelle nomenclature des familles professionnelles, la FAP 2021. Les années antérieures sont quant à elles basées sur l'ancienne nomenclature, la FAP2009. Pour suivre les évolutions, il a donc fallu recalculer en FAP2021 les données antérieures à 2024.

Projet difficile

Un projet est signalé comme difficile lorsque l'employeur estime avoir des difficultés de recrutement (profil inadéquat, pénurie de candidats, conditions de travail, etc.).

Projet saisonnier

Un besoin saisonnier est une embauche correspondant à un surcroît d'activité revenant à la même période chaque année. Ainsi, un remplacement de salarié en congés n'est pas saisonnier car ne répondant pas à un surcroît d'activité.

Sur Internet, retrouvez :

- les publications régionales BMO par métier, par secteur d'activité ou par bassin d'emploi :

<https://www.francetravail.org/regions/hauts-de-france/statistiques-analyses/entreprises/enquete-bmo.html>

- les résultats BMO nationaux : <https://statistiques.francetravail.org/bmo>